



- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.
Correspondant : eric DALLE, 281, boulevard du Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence,
tél. : 04-90-44-40-66, télécopieur : 04-90-17-05-59.

Objet du marché : **mission d'étude pour la faisabilité d'une station de filtration globale aux communes de Berre, Rognac, Velaux, La Fare et Coudoux, sur la commune de Coudoux.**
Lieu d'exécution : commune de Coudoux.

Caractéristiques principales :

la mission d'étude devra répondre aux points suivants :

Etude de faisabilité d'une station de filtration globale aux communes de Berre, Rognac, Velaux, La Fare et Coudoux, implantée sur la commune de Coudoux à proximité des stations actuelles :

Etude d'implantation administrative au regard des droits de propriété.

Etude d'implantation technique au regard des obligations techniques, réglementaires et de qualité d'eau à fournir aux différentes communes.

Etude du réseau de distribution nécessaire à créer pour alimenter les 5 communes.

Etude de sécurisation de l'alimentation de la station en eau brute, à partir des 2 ressources suivantes : eau de la Durance et eau du Verdon.

Etude comparative des coûts d'investissements entre 3 stratégies :

La station de filtration de filtration globale implantée sur la commune de Coudoux ou un autre lieu.

La station de filtration des Barjaquets implantée sur la commune de Rognac.

Cette étude comparative des coûts d'investissement devra prendre en compte :

Les coûts d'investissement au regard des travaux nécessaires à la création ou à la réhabilitation des ouvrages.

Les coûts d'investissement au regard des travaux à effectuer sur les réseaux de distribution nécessaires à alimenter les 5 communes.

Les coûts annexes de mise à disposition des terrains et ouvrages.

Les coûts du traitement pour chaque station sur une base de 3 millions de m³/an.

Les montants d'achats d'eau brute sur la base de 3 millions de m³/an.

Le candidat devra rassembler les domaines de compétences indispensables à ce présent marché, à savoir : Génie Civil, Eau potable et systèmes de potabilisation, Electricité, automatisme, électromécanique, canalisations d'adduction d'eau potable

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : se reporter au bloc " renseignements complémentaires".

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le financement sera assuré par le budget annexe "eau et Assainissement" de la Communauté d'agglomération

Et Subventions escomptées : Agence de l'eau, Région Provence-Alpes-Côte d'azur, Conseil Général des Bouches du Rhône

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des

demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : une seule entreprise ou par un groupement

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 70 %;
- prix des prestations : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 3 septembre 2010, à 12 heures.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : renseignement complémentaire concernant les caractéristique de la mission

La vétusté de ces stations nécessite des études de rénovation conséquentes, soit pour assurer la pérennisation des ouvrages, soit pour mettre aux normes certains sites.

Ces études concernent les installations suivantes :

- La station de filtration de Coudoux/La Fare les Oliviers : Programme de rénovation en cours.
- La station de filtration de Berre : Programme de rénovation, de mise aux normes et d'automatisation.
- La station de filtration de Velaux : mise à niveau de la station et problématique du manque de bassin de décantation.
- Les réseaux de distribution des 5 communes.

Un tableau joint au dossier DCE, synthétise les éléments principaux de l'alimentation en eau potable sur les communes de Coudoux, la Fare les Oliviers, Berre, Rognac et Velaux.

Les coûts probables de rénovation et de mise en conformité des stations de filtration, de même que la nécessité d'optimiser la sécurisation de l'approvisionnement en eau brute par une seconde ressource différente du canal de Marseille, conduisent à ouvrir une réflexion globale.

Cette dernière porte sur 3 éléments :

- La faisabilité d'une rénovation complète des stations actuelles et des réseaux de distribution d'eau potable vers les 5 communes.
- La faisabilité d'une nouvelle station de filtration, située sur la commune de Coudoux (à proximité du canal de Marseille), ou bien sur tout autre site et qui couvrirait les besoins des communes de Coudoux, La Fare les Oliviers, Berre, Rognac et Velaux.
- L'Étude comparative des coûts d'investissement de ces 2 options précédentes avec le projet de la station de filtration des Barjaquets étudié par la Société du canal de Provence. Une alternative combinant les stratégies précédentes avec la réutilisation d'un ouvrage déjà existant et conforme à une production d'eau efficace et sécurisée sera aussi prise en compte.

a ce titre le titulaire devra se mettre en relation avec le service en charge de ce projet parallèle au sein de la société du Canal de Provence. Les coordonnées lui seront remises au début de sa mission.

Duree-Delais :

Le point de départ de la mission s'effectuera à la notification du marché, et durera jusqu'à la réception des documents de l'étude de faisabilité.

Le délai d'exécution de l'ensemble des documents impartis au candidat ne devra pas dépasser 3 mois

calendaire

Date prévisionnelles du début des prestations : quatrième (4^e) trimestre 2010.

Documents à produire :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pour les pièces concernant la candidature :

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC 4 (lettre de candidature), Dc5 (déclaration du candidat), DC 6 et DC 7 pour présenter leur candidature .Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du cmp:

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- Déclaration sur l'honneur qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services et d'études de même nature que celles du marché,
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être obtenu gratuitement après demande par télécopie au : 04.90.17.05.59.

Transmission des offres :

A - transmission par dossier papier : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté avec les mentions :

Offre pour :

Mission d'étude pour la faisabilité d'une station de filtration globale aux communes de Berre, Velaux, La Fare et Coudoux, sur la commune de Coudoux ou sur un autre lieu

Ne pas ouvrir

- soit sous plis cachetés par lettre recommandée avec avis de réception portant l'adresse et les

mentions suivantes :

Communaute d'agglomeration salon - etang de berre - durance " agglropole provence " - 281
boulevard Maréchal Foch - B.P. 274 - 13 666 salon de provence
Direction Eau et Assainissement

- soit par dépôt contre récépissé à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Salon - etang de Berre - durance

Agglropole provence

Direction de l'eau et de l'assainissement

Square Docteur François BLANC

197 rue du Pavillon

B.P. 274

13 666 salon de provence

Tel : 04.90.44.40.66

Télécopieur : 04.90.17.05.59.

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17h

La transmission électronique n'est pas autorisée

Renseignements techniques : Direction Eau et Assainissement 04.90.44.40.66.